

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2024

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le lundi 15 janvier 2024 à 19h38 au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher (2e étage), sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Marie-Claude Létourneau-Larose, Luce Bouley et Hélène St-Cyr et messieurs les conseillers Sylvain Jacques, Michel Rhéaume et Jean Roy, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal Binet.

La directrice générale et greffière-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Assiste également le directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement et greffier-trésorier adjoint Jérôme Grondin.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue et déclare celle-ci ouverte.

- 1 **Ouverture de la séance et mot de bienvenue;**
- 2 **Adoption de l'ordre du jour;**
- 3 **Comptes rendus des élus;**
- 4 **Correspondances;**
- 5 **Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines:**
 - 5.1 Adoption des procès-verbaux du mois de décembre 2023;
 - 5.2 Autorisation de paiement des dépenses du mois de décembre 2023;
 - 5.3 Fondation Déphia : demande de contribution financière;
 - 5.4 Chargé de projet au développement économique : ouverture d'un poste non-syndiqué et autorisation d'un affichage;
- 6 **Aménagement, urbanisme et environnement:**
 - 6.1 Comité consultatif sur l'environnement (CCE) : nomination et renouvellement des mandats des membres;
 - 6.2 Comité consultatif d'urbanisme (CCU) : nomination et renouvellement des mandats des membres;
- 7 **Développement socio-économique:**
 - 7.1 Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie : autorisation de cautionnement d'un prêt;
 - 7.2 Renouvellement d'un bail avec la Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie : autorisation de signatures;
 - 7.3 Entente avec l'Association des motoneigistes d'Adstock inc. : autorisation de signatures;
- 8 **Travaux publics et voirie:**
 - 8.1 Travaux de réaménagement de la rue du Parc dans le cadre du programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMADA) (2022-001) : recommandation de paiement final et réception définitive des travaux;
 - 8.2 Travaux sur la rue des Écureuils (projet no 2018-000) : recommandation de paiement numéro 3;
- 9 **Sécurité publique:**
 - 9.1 Réorganisation au sein de la direction du Service de sécurité incendie;
 - 9.2 Constatation de démissions au Service de sécurité incendie;
- 10 **Loisirs, culture et vie communautaire:**
 - 10.1 Lancement du concours de photographies pour le calendrier 2025;
 - 10.2 Commission des loisirs et de la vie communautaire : renouvellement de certains membres, information sur le fonctionnement et appel de candidatures;

- 11 **Affaires diverses;**
- 12 **Période de questions;**
- 13 **Informations et activités à venir:**
- 13.1 20 janvier 2024 : Souper du Club Chasse et Pêche St-Méthode – St-Daniel inc. à l'édifice Bernardin-Hamann;
- 13.2 12 février 2024 : Journée de glisse de la MRC des Appalaches au mont Adstock;
- 14 **Levée ou ajournement de la séance.**

24-01-005 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,
Appuyé par la conseillère Luce Bouley,

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

COMPTES RENDUS DES ÉLUS

Les élus présentent la nomenclature des dossiers sur lesquels ils sont intervenus au cours du dernier mois et précisent également l'état d'avancement de chacun d'eux, le cas échéant.

AFFAIRES DU CONSEIL, ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

24-01-006 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023**

Puisque tous les membres du conseil présents affirment avoir reçu et lu les textes des procès-verbaux du mois de décembre 2023 transmis électroniquement, ceux-ci les déclarent conformes aux discussions.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par le conseiller Jean Roy,

Et résolu d'approuver les textes tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

24-01-007 **AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023**

Les élus présents affirment avoir pris connaissance de la liste des dépenses acquittées et à payer pour le mois en cours et tous s'en déclarent satisfaits.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,
Appuyé par la conseillère Luce Bouley,

Et résolu d'accepter la liste des paiements effectués et d'autoriser le paiement des montants inscrits sur cette liste. Les déboursements totaux du mois se chiffrent à 701 240.51 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

24-01-008 FONDATION DÉPHIA : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Fondation Déphia s'adresse au conseil municipal afin d'obtenir une aide financière dans le cadre de sa campagne annuelle de financement.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Hélène St-Cyr,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu de verser une subvention de 100 \$ à la Fondation Déphia afin de contribuer à sa mission de soutenir les programmes en déficience, en autisme et en réadaptation en Chaudière-Appalaches.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

24-01-009 CHARGÉ DE PROJET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : OUVERTURE D'UN POSTE NON-SYNDIQUÉ ET AUTORISATION D'UN AFFICHAGE

ATTENDU les besoins toujours croissants en matière d'attractivité et de développement de la Municipalité d'Adstock;

ATTENDU la priorité identifiée par le conseil municipal de développer le parc industriel tout en complémentarisant le tissu entrepreneurial adstockois;

ATTENDU la nécessité de soutenir les promoteurs et les entreprises qui veulent croître sur le territoire de la Municipalité;

ATTENDU l'analyse et la réflexion sur la nature des tâches à être confiées;

ATTENDU les crédits budgétaires prévus pour une dite embauche à temps partiel;

ATTENDU l'analyse et la réflexion sur la nature des tâches à être confiées;

ATTENDU la volonté du conseil municipal d'embaucher une ressource sous la direction du Service de l'urbanisme et de l'environnement afin d'œuvrer au développement socio-économique de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu ce qui suit :

- de créer un poste comme faisant partie du personnel d'encadrement à titre de chargé de projet au développement économique dans l'organigramme municipal;
- de procéder au moment opportun à l'affichage du poste.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

24-01-010 **COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT (CCE) : NOMINATION ET RENOUELEMENT DES MANDATS DES MEMBRES**

ATTENDU que, conformément au règlement constituant le CCE, la durée du mandat des membres du comité est de 2 ans et qu'il est renouvelable par résolution du conseil;

ATTENDU l'intérêt de la majorité des membres à poursuivre leur mandat;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,
Appuyé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,

Et résolu

- de mandater les associations riveraines afin qu'elles désignent 2 représentants au sein du CCE pour une période de 2 ans;
- de renouveler, pour une période de 2 ans, messieurs Serge Grenier et Serge Nadeau provenant du milieu forestier et agricole et messieurs Guy Châteauneuf et Roger Lamothe issus de la communauté au sein du CCE.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

24-01-011 **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) : NOMINATION ET RENOUELEMENT DES MANDATS DES MEMBRES**

ATTENDU que, conformément au règlement constituant le CCU, la durée du mandat des membres du comité est de 2 ans et qu'il est renouvelable par résolution du conseil;

ATTENDU l'intérêt de la majorité des membres à poursuivre leur mandat;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Hélène St-Cyr,

Et résolu de renouveler, pour une période de 2 ans, le mandat de madame Nicole Gagnon ainsi que messieurs Gilles Binet, Éric Bujold, Gérald Marois, Alain Lachance et Tony Rodrigue à titre de membre au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

M. Sylvain Jacques, conseiller, mentionne ne pas avoir participé aux discussions en séance de travail et ne participe pas à la présente discussion en lien avec les deux points reliés à la Coopérative dû à son poste d'administrateur sur la Coopérative de Sacré-Cœur-de-Marie.

24-01-012 **COOPÉRATIVE MULTISERVICES DE SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE : AUTORISATION DE CAUTIONNEMENT D'UN PRÊT**

ATTENDU que la Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie a mis en place plusieurs mesures afin d'assurer sa viabilité;

ATTENDU que la Municipalité accorde une grande importance au maintien des services de proximité dans chacun de ses secteurs;

ATTENDU que la Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie désire obtenir un prêt de l'entreprise Paquet et Fils au montant de 55 000 \$, remboursable sur une période de 5 ans;

ATTENDU qu'un cautionnement est demandé à la Municipalité;

ATTENDU que monsieur Sylvain Jacques, conseiller du district #1, siégeant sur le conseil d'administration de ladite Coopérative, n'a pas participé aux discussions ni au processus de décision;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,
Appuyé par la conseillère Hélène St-Cyr,

Et résolu de se porter caution en faveur de la Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie d'un montant de 49 999 \$ pour 5 ans, selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement.

Adoptée à la majorité des conseillers.

24-01-013

RENOUVELLEMENT D'UN BAIL AVEC LA COOPÉRATIVE MULTISERVICES DE SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE : AUTORISATION DE SIGNATURES

ATTENDU que le bail de location de la Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie ayant sa place d'affaires au Centre Intergénérationnel arrive à échéance en février 2024;

ATTENDU que la Coopérative s'est engagée par résolution à accepter les conditions de la Municipalité pour renouveler ledit bail;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier certaines clauses du bail;

ATTENDU que monsieur Sylvain Jacques, conseiller du district #1, siégeant sur le conseil d'administration de ladite Coopérative, n'a pas participé aux discussions ni au processus de décision;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Luce Bouley,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu ce qui suit :

- d'accepter le renouvellement tel que prévu au bail de location de la Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie en autant que soit amendé certaines clauses du bail pour simplifier son application et afin de prévoir des compensations pour l'utilisation des espaces communs au Centre intergénérationnel;
- d'autoriser le Maire et la directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, une entente amendant le bail.

Adoptée à la majorité des conseillers.

24-01-014

ENTENTE AVEC L'ASSOCIATION DES MOTONEIGISTES D'ADSTOCK INC. : AUTORISATION DE SIGNATURES

ATTENDU les investissements effectués pour la réalisation d'une piste multifonctionnelle quatre saisons reliant le mont Adstock et le Parc national de Frontenac;

ATTENDU que l'Association des motoneigistes d'Adstock inc. a injecté plusieurs milliers de dollars pour contribuer à l'acquisition d'une partie du fonds de terrain permettant la réalisation du projet;

ATTENDU que l'Association des motoneigistes d'Adstock inc. est tenu à respecter différentes et lois et règlements quant au partage des voies de circulation

ATTENDU les intentions mutuelles de la Municipalité et de l'Association des motoneigistes d'Adstock inc. à préserver ces investissements par l'octroi d'un droit préférentiel;

ATTENDU les retombées socio-économiques signifiantes et significatives du projet pour la communauté locale et régionale;

ATTENDU qu'il y a lieu d'établir et d'autoriser la signature d'une entente pour l'utilisation de la piste multifonctionnelle quatre saisons reliant le mont Adstock et le Parc national de Frontenac;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités de ladite entente et s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,
Appuyé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,

Et résolu d'autoriser monsieur le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, ladite entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

24-01-015

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DU PARC DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA) (2022-001) : RECOMMANDATION DE PAIEMENT FINAL ET RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX

ATTENDU que l'entreprise Cité Construction TM inc. a effectué les travaux de réaménagement de la rue du Parc dans le cadre du programme d'infrastructures municipalité amie des aînés;

ATTENDU la recommandation de paiement datée du 11 décembre 2023 émanant du directeur adjoint du service de l'ingénierie et des services techniques;

ATTENDU que l'entreprise Cité Construction TM inc. a soumis à la Municipalité une requête pour l'acceptation définitive des travaux;

ATTENDU la recommandation du directeur adjoint du service de l'ingénierie et des services techniques, afin de procéder à l'acceptation définitive des travaux et à la libération de la retenue;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par le conseiller Jean Roy,

Et résolu ce qui suit :

- de libérer la retenue et d'autoriser le paiement final au montant de 3 922.51 \$, taxes en sus, présenté par l'entreprise Cité Construction TM inc. pour les travaux de réaménagement de la rue du Parc dans le cadre du programme d'infrastructures municipalité amie des aînés;

- de procéder à l'acceptation définitive des travaux conformément à la recommandation du directeur adjoint du service de l'ingénierie et des services techniques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

24-01-016 TRAVAUX SUR LA RUE DES ÉCUREUILS (PROJET NO 2018-000) : RECOMMANDATION DE PAIEMENT NUMÉRO 3

ATTENDU que l'entreprise Les Constructions de l'Amiante inc. a effectué les travaux du projet de prolongement de la conduite d'eau potable et réfection de la chaussée sur la rue des Écureuils;

ATTENDU la recommandation de paiement datée du 12 janvier 2024 émanant du directeur adjoint du Service de l'ingénierie et des services techniques;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,
Appuyé par la conseillère Luce Bouley,

Et résolu d'autoriser le paiement numéro 3 présenté par l'entrepreneur Les Constructions de l'Amiante inc. au montant de 542 618.54 \$, taxes en sus, pour les travaux du projet de prolongement de la conduite d'eau potable et réfection de la chaussée sur la rue des Écureuils.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

24-01-017 RÉORGANISATION AU SEIN DE LA DIRECTION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU que monsieur Daniel Couture a mentionné l'automne dernier à la Municipalité son désir de quitter son poste de directeur du Service de sécurité incendie, mais aussi son intention de demeurer comme pompier volontaire au sein de la brigade et assurer une transition efficace;

ATTENDU les discussions réalisées avec l'équipe de direction, le conseil municipal et les municipalités avec lesquelles la Municipalité est partenaire;

ATTENDU l'expertise, l'expérience et l'intérêt démontré par messieurs Jean Gagnon et Éric Tardif pour assumer des postes de direction au sein du Service;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu ce qui suit :

- de constater à ce jour la démission de monsieur Daniel Couture à titre de directeur du service et de le remercier sincèrement et chaleureusement pour son implication et son grand dévouement au sein du Service. Monsieur Couture demeura pompier volontaire;
- de nommer monsieur Jean Gagnon à titre de directeur et monsieur Éric Tardif à titre de directeur adjoint du Service de sécurité incendie tout en leur confiant les pouvoirs requis afin qu'ils puissent remplir adéquatement les obligations reliées à leur fonction.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

24-01-018 CONSTATATION DE DÉMISSIONS AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil des courriels reçus en date du 12 et 13 janvier 2024 afin de faire état de deux démissions dû au manque de disponibilité.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,
Appuyé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,

Et résolu d'accepter la démission de messieurs Yves Pomerleau et de Jean-Sébastien Le Roch, à titre de pompier volontaire du Service de sécurité incendie et de les remercier pour les services rendus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

LANCEMENT DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES POUR LE CALENDRIER 2025

Monsieur le Maire informe la population du lancement d'un concours de photographie pour l'édition du calendrier municipal 2025. Les détails seront présentés dans la prochaine édition de L'Arrivage.

24-01-019 COMMISSION DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE : RENOUVELLEMENT DE CERTAINS MEMBRES, INFORMATION SUR LE FONCTIONNEMENT ET APPEL DE CANDIDATURES

Monsieur le Maire précise le mandat de la Commission des loisirs et de la vie communautaire, dont la constitution est prévue dans le document *Structure et fonctionnement de la Municipalité d'Adstock*.

ATTENDU la pratique de renouveler le mandat des membres des comités aux 2 ans par résolution du conseil;

ATTENDU l'intérêt de la majorité des membres à poursuivre leur mandat;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu ce qui suit :

- de renouveler, pour une période de 2 ans, le mandat de madame Linda Roy (volet culturel), messieurs Louis-Jacques Groleau et Yvan Bolduc (volet comités des loisirs);
- d'inviter les deux autres secteurs à siéger au sein du comité afin de représenter l'ensemble des comités des loisirs du territoire;
- de lancer un appel de candidatures dans la prochaine édition de L'Arrivage pour désigner deux membres issus de la communauté qui pratiquent des activités ou sont des utilisateurs des équipements de loisirs de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AFFAIRES DIVERSES

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

INFORMATIONS ET ACTIVITÉS À VENIR

En regard du ou des sujets inscrits sous cette rubrique, au bénéfice des gens, s'il y a lieu, Monsieur le Maire commente chacun d'eux.

24-01-020

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,
Appuyé par le conseiller Jean Roy,

Et résolu de lever la séance à 20h46.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toute et chacune des résolutions y apparaissant.

Le maire,

La Directrice générale et greffière-
trésorière,

Pascal Binet

Julie Lemelin